



Choisir son traitement

Rien n'est plus triste que d'annoncer à un client que son animal est atteint d'une maladie chronique. Dans la grande majorité des cas, les patients sont âgés (> de 7 ans). Toutefois, l'âge n'est pas toujours un facteur prédictif et le découragement est à son comble lorsque nous avons à expliquer qu'un jeune animal restera malade toute sa vie...

Au-delà de l'annonce de cette mauvaise nouvelle, une composante propre à la médecine vétérinaire complexifie davantage les choses : l'administration du traitement à long terme... Il incombe alors au propriétaire d'assumer la lourde responsabilité d'administrer un traitement matin et soir, pendant toute la vie (> de 10 ans quelquefois) de son animal. La planification de vacances et de gardiennage deviendra un casse-tête. À la longue, l'animal sera rébarbatif à la répétition des traitements, montrera de l'agressivité et en viendra même à blesser son propriétaire qui ne lui veut pourtant que du bien! La relation animal-humain en prendra un rude coup : le propriétaire se tance alors et mettra un terme au traitement. Inévitablement, l'animal retombera inévitablement malade et pris de culpabilité, le client optera pour l'euthanasie. Vous pensez que j'exagère? Car bien non, ces situations se produisent bien plus souvent que vous ne le pensez. Pour en venir à éviter cette fatalité, nous devons user d'imagination. Car au-delà du choix thérapeutique idéal, nous devons nous ajuster à un animal qui refuse certains traitements ou un propriétaire limité dans ses manipulations. Et quand ce traitement est nécessaire durant toute une vie... la solution d'administration se doit d'être bonne!

L'asthme sera cité en exemple pour vous parler d'une manière différente de traiter. Cette maladie nécessite souvent l'administration de comprimés à long terme et souvent, plus d'un médicament est requis. Face à ces nombreux traitements, les propriétaires se sentent régulièrement frustrés et impuissants. D'une part, l'animal ne comprend pas ce qui lui arrive et d'autre part, les propriétaires ont l'impression de lui imposer des traitements stressants. Honnêtement, les conditions ne sont pas idéales pour la continuité d'un plan à long terme. En médecine vétérinaire, l'issue positive d'une maladie se définit par la connaissance d'un traitement existant, mais également sur la manière dont il sera donné. Notre devoir est de trouver une option simple et non-contraingnante pour le client autrement, le pronostic chutera certainement.

Dans le cas des chats asthmatiques, l'inhalothérapie est une solution intéressante. Après la prise en charge initiale de l'animal avec des comprimés, l'inhalothérapie est une méthode moins stressante d'effectuer le suivi. Des aérochambres vétérinaires ont été inventées pour permettre de s'ajuster sur le nez des chats de différentes conformations. Le coût initial de la bonne chambre doit être considéré, mais ensuite pour le maintien, c'est facile : les contentions sont réduites au minimum, le propriétaire ainsi que l'animal sont calmes. Entre forcer un chat à avaler une pilule ou le flatter tout doucement sur nos genoux en lui laissant le temps de respirer son médicament en aérosol, que choisiriez-vous?

Notre rôle en tant que vétérinaire ne se limite pas qu'à prescrire des médicaments. Il est primordial d'être à l'écoute du propriétaire devant nous et de trouver la meilleure façon de bonifier la qualité de vie de son animal. Et cela commence par choisir le bon type de traitement.

D^{re} Valérie Desjardins

Not'journal - Benoit Guérin

Vie démocratique

Merci à tous les membres qui étaient présents à l'assemblée générale du journal le 5 mars dernier. Votre participation était importante pour maintenir la vie démocratique de notre corporation qui édite votre journal tous les mois.

Je profite de l'occasion pour vous informer que les membres ont élu les personnes suivantes membres du Conseil d'administration de votre journal, soit : Benoit Guérin, président, Carole Bouchard, secrétaire, Gilbert Tousignant, trésorier, Yvan Gladu, vice-président et les administrateurs, Isabelle Neveu, Jean-Guy Joubert, Michel Fortier, Odette Morin, Rodolphe Girard et Sylvie DoRay Daigneault.

Félicitations à ces nouveaux administrateurs et merci beaucoup à ceux qui n'ont pas renouvelé leur mandat cette année pour leur travail et leur disponibilité qui ont permis à notre organisme de progresser.

J'invite ceux qui seraient intéressés par l'aventure du Journal à considérer qu'il y a un poste d'administrateur à combler. Vous êtes aussi invités à participer en tant que rédacteur et/ou correcteur bénévole. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour vous faire connaître. Nous avons toujours besoin de nouveaux collaborateurs pour assurer la relève et maintenir la vitalité de la corporation.

Journée Éducaloi

Séances d'information juridique gratuites pour les aînés

L'organisme Éducaloi offrira prochainement des séances abordant tous les aspects du mandat en cas d'incapacité. Ces séances d'information gratuites auront lieu dans de nombreuses régions du Québec et seront animées par des notaires. La perte d'autonomie et l'incapacité, les différents types de mandats en cas d'incapacité, les conséquences de l'incapacité pour une personne et ses proches, les moyens de protection de la personne inapte et de ses biens, la prévention des abus et des problèmes et le rôle du notaire et les particularités du mandat en cas d'incapacité notarié seront abordés par les notaires formateurs.

La liste complète des séances offertes à travers la province est disponible à l'adresse www.educaloi.qc.ca/aines ou 514-772-2984.

SOMMAIRE

Les municipalités fêtent l'hiver	3	Club Soleil	20
Le maire répond au Parti prévostois	5	La SHEP	20
Rencontre avec la CAQ	5	Mots croisés et Mots perdus	20
Échos du conseil de Prévost	6	Concours DÉFI	21
Révélation du Parti prévostois	7	Porto, le chien qui parle	21
Des nouvelles des députés	8 et 9	Mots et Mœurs	22
Retrait de la MRC de la Rivière-du-Nord d'Abrinord	9	Carte postale	22
Le Nord sans Écho	10	Bourses étudiantes CSRDN	22
Incendie à Prévost	10	Diffusions Amal'Gamme	23
Programme d'activités ABVLACS	11	À voir à la gare de Prévost	24
Le déneigement: «bon produit au bon moment»	12	Portrait de Daniel Champagne	25
Échos du conseil de Ste-Anne-des-Lacs	13	Club des mycologues	25
Club de lecture de Ste-Anne-des-Lacs	14	Le monde merveilleux du vin	26
Échos du conseil de Piedmont	14	Pour le plaisir du palais	26
Spectacles d'ici	15 et 16	Conférence de Michèle Gélinas	27
Courrier Santé	18	Rencontre au Ciné-Club de Prévost	27
Cine-gars ciné-fille	18	Ciné-Club de Prévost	27
Livre: Le vendeur de goyaves	19	Aventure en Équateur	28
«Parle-moi d'amour» un succès	19	Le printemps des falaises	28
		Portrait: une femme et son parcours	29
		En bref	29

Journal citoyens

Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs
www.journaldescitoyens.ca

Mission :

Le Journal des citoyens est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information général et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du Journal des citoyens.

AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le Journal des citoyens.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du Journal.

La conception des annonces du Journal des citoyens est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du Journal.

Les Éditions prévostaises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur :

Michel Fortier, rédacteur en chef
tél. : 450 602-2794
redaction@journaldescitoyens.ca
www.journaldescitoyens.ca

Conseiller juridique :

Benoit Guérin
bguerin@journaldescitoyens.ca

Conseil d'administration et collaborateurs créatifs :

Benoit Guérin, président, Yvan Gladu, Gilbert Tousignant, Rodolphe Girard, Odette Morin, Georges Carlevaris, Charlie Bourdeau, Isabelle Neveu, Jean-Guy Joubert, Yvon Blondin, Valérie Lépine, Lyne Gariépy, Luc Brousseau, Danielle Larocque, Jasmine Valiquette, Louise Guertin, Gisèle Bart et Sylvie D. Daigneault

Révision des textes :

Benoit Guérin, Gleason Thérberge, Yvan Gladu, Julie Bellemare et Valérie Lépine

Journaliste :

Valérie Lépine : vlepine@journaldescitoyens.ca
Isabelle Neveu : isa.neveu@journaldescitoyens.ca

Forum : vieprevost.blogspot.com
clubdelecturesadl.blogspot.ca

Facebook : Club Ado média

Direction artistique : Carole Bouchard
infographie@journaldescitoyens.ca

Infographie : Carole Bouchard et Daniel Bossis

Représentante publicitaire:
Lise Pinard, tél. : 450 335-1678
lisepinard@journaldescitoyens.ca

Imprimeur : Hebdo Litho

Tirage certifié : 10500 exemplaires

Distribution : Postes Canada : médiaposte

Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal des citoyens

Le Journal des citoyens reçoit l'appui de :

Culture et Communications Québec

AMECQ ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage certifié AMECQ

788, rue Shaw,
Prévost



Tél : 450-224-2507

maisonentraideprevost@videotron.ca

Cuisine collective

La cuisine collective est un petit groupe de personnes qui mettent en commun leur temps, argent et compétences pour confectionner, en quatre étapes (planification, achats, cuisson, évaluation) des plats économiques, sains et appétissants qu'elles rapportent chez elles. Elle s'adresse à toutes les personnes qui ont le souci d'une saine alimentation et d'une meilleure qualité de vie pour elles et leur famille, tout en ayant la possibilité de s'impliquer individuellement et collectivement dans leur communauté. Le tout se fait, dans le plaisir, dans une démarche de solidarité et de respect.

La cuisine collective, c'est plus que de la cuisine. Elle permet de :

- sortir de la maison
- faire des rencontres et tisser des liens d'amitiés
- construire la confiance en soi
- valoriser l'autonomie et la prise en charge
- acquérir et partager ses connaissances

Vous aimez! Et bien, à compter du début avril, un groupe de personnes amorcera cette belle aventure à la Maison d'entraide de Prévost. Suivez-nous dans les prochaines parutions de votre journal favori.

Pour toute information additionnelle, n'hésitez pas à me contacter, Michèle Desjardins, au 450 224-2507, les mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 16h.



Bonne boîte, bonne bouffe, c'est :

- Un regroupement d'achat de fruits et légumes frais, de première qualité, à bas prix;
- Une grande variété de fruits et légumes (selon la saison);
- Une livraison aux 2 semaines dans votre communauté;

- Un excellent rapport qualité/prix;
- Un bon moyen de favoriser l'achat local;
- Un programme ouvert à tous... sans abonnement, et qui permet d'adopter de saines habitudes alimentaires;
- Bonne Boîte, Bonne Bouffe, offre l'opportunité d'économiser de 30 à 40% sur le coût d'achat de fruits et légumes frais.

En partenariat avec Moisson Laurentides, la Maison d'entraide démarrera ce projet bientôt, en devenant un point de chute, où les gens viendraient récupérer leur panier.

Si vous êtes intéressés ou simplement pour obtenir des informations additionnelles, communiquez avec Michèle Desjardins au 450 224-2507.

Bénévoles recherchés

Vous avez du temps libre et désirez-vous impliquer dans une cause communautaire, joignez-vous à notre équipe de bénévoles dynamiques et engagés. Pour toute information, communiquez au 450 224-2507.

Le ménage du printemps est arrivé!

Rappelez-vous que nous avons besoin en tout temps, de vêtements, jouets, articles ménagers, meubles, etc., en bon état et réutilisables. Merci de votre générosité. – Merci également de respecter nos heures de dépôt.

Heures d'ouverture

Bureau, services, comptoir familial et friperie

Lundi : 13 h à 15 h 45 – mardi au vendredi : 9 h à 11 h 45 et 13 h à 15 h 45 – samedi matin : 9 h à 11 h 45 (comptoir familial seulement).

Heures de dépôt pour meubles et accessoires (entrepôt)

Lundi : 9 h à 15 h – mardi au vendredi : 9 h à 18 h – samedi matin : 9 h à 16 h – Dimanche : AUCUN DÉPÔT.

Dépôt de vêtements

En tout temps, dans les deux contenants bleus extérieurs.

Facebook Suivez-nous sur Facebook et devenez amis avec nous

www.maisonentraideprevost.org

«Ce qui, probablement, fausse tout dans la vie c'est qu'on est convaincu qu'on dit la vérité parce qu'on dit ce qu'on pense» Sacha Guitry